**Compte Rendu de la séance du conseil Municipal**

***du*: 24 / 05/ 2021**

Le 24/05/2021, les membres du Conseil municipal de la Commune de PAILLENCOURT, se sont réunis à 18 Heures à la salle de la mairie de Paillencourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 1/05/2021, conformément à l’article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M LEFEBVRE Fabrice, avec M CHATELAIN Arnaud, M DOROSZ Thomas, M FONTAINE Mathieu,

ainsi que : Me BOROWSKI Sandra, Me DELMOTTE Virginie, M DEMAILLY Gilbert, Me DENIMAL Mélanie, Me DENOYELLE Réjane, Me DUFOUR Marie Catherine, Me HOFFMAN Emmanuelle.

*ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :*

**ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS NON REPRÉSENTÉS :**

M BARBOTIN Dominique, M BAYEN Marc, Me DELARUE Coralie, M FAUQUET Joël

*PARTICIPAIENT À LA RÉUNION*

**XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX**

MONSIEUR le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l’article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d’un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Gilbert DEMAILLY est désigné pour remplir cette fonction qu’il accepte avec la contribution de la Secrétaire administrative de mairie Mme Valérie MICHAUX

***Ordre du Jour* :**

**1/ \_ Jury criminel**

**2/ \_ Garderie pour le mois de juillet**

**3/ \_ Vente d’une partie de trottoir rue du 8 Mai**

**4/ \_ Questions diverses**

**XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX**

**1/ \_ Jury criminel**

**2/ \_ Garderie pour le mois de juillet**

**3/ \_ Vente d’une partie de trottoir rue du 8 Mai**

**4/ \_ Questions diverses**

**4.1/ Recrutement d’animateurs pour le centre de loisirs et agent technique pour la période des congés d’été**

**4.2/ Entretien des trottoirs**

**4.3/ Bornes électriques**

**4.4/ Projet salle de restauration scolaire**

**4.5/ City stade, dégradation et fonctionnement**

**4.6/ Concours de dessin des enfants de Paillencourt**

**1/ \_ Jury criminel**

Comme chaque année les conseils municipaux procèdent au tirage au sort de 6 personnes parmi les habitants de la commune. Ces personnes sont susceptibles d’être appelées à siéger au sein d’un jury populaire de justice. Un autre tirage au sort s’effectuera au sein de chaque Comité d’agglomération puis au sein du département avant que la liste finale soit transmise au Préfet. Les membres du conseil approuvent à l’unanimité la régularité du tirage au sort et la liste qui en découle.

**2/ \_ Garderie pour le mois de juillet**

Le principe de garderie des enfants de Paillencourt pour le mois de juillet est reconduit à l’identique de la dernière fois. Elle concerne les parents dans l’impossibilité de garder leurs enfants ou de les faire garder par ailleurs, soit : Un forfait *(garderie & cantine )* à 45 € par enfant.

**3/ \_ Vente d’une partie de trottoir rue du 8 Mai**

Le bornage d’un terrain prévu à la vente, rue du 8 mai, fait apparaitre que la partie des plantations en haie en limite de propriété, est du domaine public. Monsieur le Maire demande l’avis du conseil pour satisfaire à la demande de rachat de cette bande de terrain par les futurs acquéreurs, ainsi que son prix de vente.

L’euro symbolique étant désormais interdit pour les communes, un prix moyen de 5€ sera appliqué pour la vente. Le Conseil donne son accord et la délibération est approuvée à la majorité des Membres présents.

**4/ \_ Questions diverses**

**4.1/ Recrutement d’animateurs pour le centre de loisirs et agent technique pour la période des congés d’été**

Afin de permettre l’encadrement des enfants pendant cette période, mais aussi contribuer à l’entretien de la commune en cette période de congés-payés, M le Maire demande l’avis du conseil pour embaucher 3 animateurs et 2 agents technique en CDD

Le Conseil donne son accord et la délibération est approuvée à la majorité des Membres présents.

**4.2/ Entretien des trottoirs**

La commune n’a pas la possibilité d’avoir le personnel nécessaire pour entretenir les trottoirs le long des habitations. Cet entretien relève de la responsabilité des habitants. Une information sera faite pour rappeler cet aspect et sensibiliser chacun à la qualité du cadre de vie de tous. Un trottoir propre c’est moins de papiers qui seront jetés et aussi moins de crottes de chien ...

**4.3/ Bornes électriques**

Monsieur le Maire nous informe de la possibilité d’avoir une subvention à l’implantation d’un jeu de bornes de charge électrique. Il demande l’avis du conseil qui est favorable à la démarche et à cette installation à la majorité des Membres présents.

**4.4/ Projet salle de restauration scolaire**

Monsieur Matthieu FONTAINE nous informe de la rencontre d’un second architecte consulté pour évaluer l’aménagement d’une restauration scolaire à côté de l’école maternelle. Les propositions verbales préalables de l’architecte sont intéressantes et un projet détaillé et chiffré nous sera remis d’ici quelques mois. Cette étude va permettre d’éclairer le conseil et apporter une aide à la décision sur les coûts et les possibilités de réalisation.

Une salle et un environnement principalement dédiés au déjeuner des enfants, la salle pouvant aussi être utilisée ou louée sous certaines conditions pour d’autres occasions et en dehors des temps scolaires.

**4.5/ City stade, dégradation et fonctionnement**

Le portail du City-stade est de nouveau dégradé par vandalisme intentionnel ou volontaire.

Le conseil municipal regrette ce phénomène de plus en plus fréquent, qui provoque des dépenses inutiles et prive les enfants d’une aire de jeux et d’activité adaptée. Le conseil s’accorde sur la mise en place d’horaires d’ouvertures bien définis et d’un gardien. La police et/ou la gendarmerie seront amenées à intervenir aussitôt pour verbaliser les contrevenants. Le conseil donne son accord à la majorité des Membres présents.

**4.6/ Concours de dessin des enfants de Paillencourt**

Le jury du concours de dessin des enfants se réunira le mercredi à 18 h. Une petite réception sera effectuée le samedi suivant de 9 à 12h pour mettre à l’honneur les réalisations et les gagnants.

Les questions diverses sont épuisées pour ce jour, d’un commun accord la date du prochain conseil municipal sera définie en fonction de l’avancée des démarches en cours, des commissions et des disponibilités de l’ensemble des membres du conseil.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 19 h 45.

Le Maire,

Fabrice LEFEBVRE.